

Mgr Louis Jean DECHELETTE

Evêque d'Evreux
1913 - 1920

Mgr Louis Jean DECHELETTE est né à Montagny diocèse de Lyon le 25 août 1848. Il est le fils de Benoît Déchelette (1816-1888), industriel, propriétaire de la maison de tissage *Déchelette-Despierrez*, vice-président de la Chambre de commerce de Roanne, et de Charlotte Despierrez (1826-1909). Il est le frère aîné de Joseph Déchelette (1862-1914), célèbre archéologue français.

Louis Jean DECHELETTE fit ses premières études au collège de cette même ville, puis à Saint Chamond dans l'établissement des Pères Maristes. Durant les événements de la Commune il étudie au Séminaire Saint-Sulpice de Paris où il eut pour ami le jeune Paul Seigneuret, massacré en haine de la foi, et Mgr Amette, cardinal archevêque de Paris (Né à Douville s/Andelle - † le 29 août 1920) sous les auspices de qui il a été nommé évêque d'Evreux.

L'abbé Déchelette avait failli lui – même être victime des insurgés, car il fut arrêté comme otage le Jeudi Saint 6 avril 1871 et ne dut son salut qu'à un siège en règle soutenu dans la prison de La Roquette avec ses compagnons de captivité contre les bandes des forcenés qui ne cédèrent qu'à l'arrivée de l'armée régulière.

Il est ordonné prêtre pour le diocèse de Lyon en 1873 puis nommé aumônier du patronage St Michel à Saint Etienne et du pensionnat des Lazaristes à Lyon. En 1877 il devient secrétaire de l'archevêque de Lyon, le cardinal Caverot. En 1887 il est nommé Vicaire Général et le reste sous les épiscopats des cardinaux Foulon et Couillé. Le 21 février 1906 il fait partie des premiers évêques français choisis uniquement par le Pape Pie X). Il est sacré évêque le 25 mars 1906 par le cardinal Couillé assisté de NNS Amette (coadjuteur de Paris) et Belmont (évêque de Clermont). Il devient évêque auxiliaire du cardinal Couillé. Dans cette période de grandes tensions (loi sur les congrégations, loi de séparation, condamnation du modernisme), il organise et coordonne l'action des catholiques (œuvres, ligues, mouvement, cercles...) et préside à cette fin les trois Congrès diocésains, de 1908 et 1910 à Lyon, et de fin février 1912 à Saint-Etienne pour montrer l'unité de l'action apostolique diocésaine dans les deux départements, la Loire et le Rhône. Il est plutôt proche du parti catholique et de la Ligue des femmes Françaises de la comtesse de Saint-Laurent. Le cardinal Couillé meurt le 11 septembre 1912. Le 1^{er} octobre 1912 un groupe de laïcs piloté par MM Prenat, Guitton, Lyonnet, alors députés de la Loire, envoie à Rome un rapport demandant la création d'un évêché stéphanois. Se trouvent en même temps et incidemment à Rome :

↳ une délégation stéphanoise, composée de prêtres et de laïcs, pour demander que Mgr Déchelette devienne le premier évêque de Saint-Etienne,

↳ une délégation du clergé lyonnais pour demander au pape Pie X que Mgr Déchelette devienne archevêque de Lyon.

Ces interventions montrent que Mgr Déchelette est apprécié et du clergé et de responsables laïcs, du Rhône comme de la Loire. Rome choisit le 26 octobre 1912 de nommer archevêque de Lyon Mgr Sevin. Mgr Déchelette fait savoir à Rome qu'il refuserait d'être nommé à Saint-Etienne, car il reste opposé comme feu le cardinal Couillé à l'érection d'un diocèse séparé. *En fait, et Monseigneur Sevin ne s'en cacha pas, il avait été placé à Lyon pour reprendre en mains ce grand diocèse jugé à Rome trop pénétré d'influences dangereusement libérales, et dans lequel un évêque trop « identifié avec l'Eglise de Lyon » n'eût pas été assez libre de ses mouvements.* Il est alors nommé évêque d'Evreux le 7 février 1913 et fait son entrée solennelle le mercredi 2 avril 1913. Il meurt à Evreux le 11 avril 1920.